



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 5 au 9 juin 2017

LA COMMISSION PROPOSE UNE HAUSSE DU CONTINGENT DE RHUM DES

DOM A FISCALITÉ RÉDUITE : Ce vendredi 9 juin, la Commission européenne a adopté une proposition d'augmentation du contingent annuel de rhum des DOM pouvant bénéficier d'une fiscalité réduite. Cette décision du collège des Commissaires est l'aboutissement de 18 mois de démarches et de négociations difficiles car la Commission avait refusé initialement d'instruire cette demande avant la remise du rapport à mi-parcours (prévue pour fin 2017). Si cette position avait été maintenue, la profession se serait trouvée en grande difficulté car le contingent de 120 000 hap se trouvait déjà consommé à fin 2016. De nombreuses interventions techniques et politiques ont par conséquent été nécessaires pour s'assurer que la Commission réponde positivement à la demande des producteurs, dans un calendrier contraint par les pressions des négociations commerciales avec la grande distribution. Le contingent à fiscalité réduite a pour objectif d'améliorer la compétitivité des producteurs français (Martinique, Guadeloupe, Guyane et la Réunion) face à la concurrence accrue des industries rhumières des pays tiers dont les coûts et normes de productions sont moins élevés. Le contingent additionnel permettra à l'ensemble de la filière de poursuivre sa progression dynamique sur le marché français. Le Commissaire européen Pierre Moscovici, qui a transmis cette information, estime qu'il s'agit d'une « bouffée d'oxygène pour l'économie ultramarine ». L'adoption de cette proposition de décision ne constitue toutefois que la première étape du processus d'adoption définitive de cette décision, encore incertain à ce stade. En effet, la proposition de la Commission devra être formellement adoptée par le Conseil après avis du Parlement Européen. De plus, afin de tenir compte des besoins de la filière rhum des

DOM, l'adoption définitive par le Conseil de cette proposition devra intervenir avant le 31 décembre 2017.

LE BIO ET L'ACCORD AVEC LE MERCOSUR AU PROGRAMME DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE : Les ministres européens de l'Agriculture se réuniront lundi 12 juin à Luxembourg pour débattre du dossier bloqué de l'agriculture biologique et faire le point sur la situation des marchés et des accords commerciaux. La France a notamment demandé une discussion sur les négociations d'un accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur. Les ministres auront un '*débat d'orientation*' sur la stratégie à suivre en vue de la poursuite des négociations difficiles sur le projet de règlement sur la production et l'étiquetage des produits issus de l'agriculture biologique. Pour rappel, les négociations ont débuté en novembre 2015 et jusqu'à présent dix-sept trilogues ont eu lieu. Les experts des pays de l'UE ont examiné un projet de mandat révisé le 29 mai 2017 pour tenter de boucler les négociations avec le PE, mais le mandat n'a pas pu être adopté, car 17 délégations ont émis des réserves ou formulé des remarques sur le texte. Le débat des ministres devrait permettre d'en savoir un peu plus sur la suite des opérations, probablement le passage de témoin à la Présidence estonienne, qui débute le 1er juillet prochain. Il convient de rappeler que ce projet de révision de règlement comporte un chapitre sur les importations de produits bio en provenance des pays tiers, qui généralise le principe d'équivalence, ce qui constitue un danger à terme pour l'ensemble des producteurs bio européens. Aussi, EURODOM continue, avec l'aide de ses membres, à suivre avec attention ce dossier dans le but de protéger les productions européennes, notamment des RUP. De plus, ce débat prend place alors qu'un climat de suspicion s'installe en France vis-à-vis du bio, qui fait l'objet d'un nombre de plus en plus élevé d'articles et d'interrogations quant à sa gestion et la qualité de ses productions. En plus de ce débat sur le bio et du point français sur le Mercosur, les délégations bulgare, chypriote, française, grecque, hongroise, lituanienne, polonaise, roumaine et espagnole demanderont à la Commission de faire un compte rendu des préparatifs de la conférence ministérielle de l'OMC, qui aura lieu à Buenos Aires les 11 et 14 décembre 2017 et qui discutera de l'introduction de nouvelles règles de soutien pour les producteurs agricoles.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ACCORD COMMERCIAL UE/ ETATS-UNIS POURRAIENT ÊTRE BIENTÔT RELANÇÉES : Les représentants du commerce des

États-Unis et de l'Union européenne se sont rencontrés le 7 juin et ont souligné leur « intérêt mutuel » pour « renforcer les relations économiques et commerciales UE/États-Unis et répondre à leurs préoccupations mutuelles en matière de commerce au plan mondial ». En effet, le Partenariat commercial transatlantique, ou TTIP, a été laissé en suspens par le Président Donald Trump depuis le dernier cycle de négociations en octobre 2016 sous la présidence de Barack Obama. Il s'agit d'un sujet très délicat pour M. Trump, car les déficits commerciaux extérieurs et les négociations d'accords commerciaux ont été un aspect central de sa campagne électorale. Cela explique pourquoi un de ses premiers actes en tant que Président élu était d'annuler un autre accord, le Partenariat Trans-Pacifique (TPP) qui avait été signé avec des pays tels que Singapour, l'Australie ou le Mexique. Après la visite du Président Trump à Bruxelles le 25 mai, le Président de la Commission, Jean Claude Juncker, a annoncé que des consultations allaient avoir lieu entre l'UE et les Etats-Unis afin de réduire les divergences sur ce sujet. Le secrétaire américain au Commerce est allé plus loin le 30 mai en précisant que les Etats-Unis ne considéraient pas de la même façon le TTIP et le TPP : « Ce n'est pas un hasard que nous nous soyons retirés du TPP, mais pas du TTIP » Il a également déclaré que les États-Unis étaient «ouverts» au redémarrage des négociations du TTIP, ajoutant que «Il est judicieux de poursuivre les négociations sur le TTIP et de travailler à une solution qui augmente nos échanges de manière générale tout en diminuant notre déficit commercial. »

AGENDA DE LA SEMAINE DU 12 AU 16 JUIN 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 12/06	Parlement Européen - Session plénière		Conseil « Agriculture et pêche »	Conférence et exposition européennes sur la biomasse
Mardi 13/06	Parlement Européen - Session plénière			Conférence et exposition européennes sur la biomasse
Mercredi 14/06	Parlement Européen - Session plénière			Conférence et exposition européennes sur la biomasse
Jeudi 15/06	Parlement Européen - Session plénière			Conférence et exposition européennes sur la biomasse Réunion de l'APEB à Rungis
Vendredi 16/06				